

VALID' ACQUIS

DEVELOPPEMENT DE L'ETAPE 2 DANS UN ORDRE CHRONOLOGIQUE

Les 6 rendez-vous sont posés à un mois d'intervalle environ afin de laisser aux candidats le temps de la rédaction et de la réflexivité.

REDACTION DU LIVRET 2 :

Premier rendez-vous individuel durée 2 heures

Nous repérons avec le candidat les 4 voire 6 activités à développer dans le livret 2.

Le référentiel du diplôme est utilisé afin de pointer les compétences et connaissances que le candidat aura acquis lors de son expérience professionnelle, bénévole ou non salarié ; cela permet de choisir les activités caractéristiques au regard de ce même référentiel.

Le parcours de vie professionnelle mais aussi bénévole du candidat est ainsi revisité, les questions pertinentes de l'accompagnateur au vue du référentiel du diplôme, vont amener le candidat à définir quels types d'activités ce dernier désire et surtout doit développer.

Le candidat reste toujours maître de son écrit et de ses choix, il peut même après réflexion développer toute autre situation qui lui paraît répondre à la commande et qui n'aura pas été visée par l'accompagnateur durant ce premier RDV. Toutefois ce dernier se doit de confirmer la pertinence du choix du candidat sous forme de questionnements.

Une date butoir est fixée au candidat pour m'envoyer le premier écrit qui correspond à l'activité 1.

J'insiste sur le fait que le candidat doit rédiger son écrit à la première personne, au présent, et ainsi développer de manière concrète les compétences mises en œuvre ainsi que les connaissances sur lesquelles il s'appuie.

Cette démarche demande du temps et je propose un cadre, il faut avoir une demi-journée devant soi ou même une journée afin de poser le temps de la description de l'activité mais aussi de l'analyse de cette dernière. Cela implique parfois d'envisager une formation complémentaire souvent en langues étrangères, parfois aussi, cela questionne la pratique du candidat. Ce dernier réalise de ce fait, une recherche, voire une « auto-formation ».

Il peut être amené à effectuer un stage afin d'élargir son domaine de connaissances du monde professionnel qu'il vise

Je peux au cours de cet échange lire un extrait d'un écrit d'un candidat visant la même certification, j'ai son accord pour m'appuyer sur son livret 2, que je ne remets en aucun cas au candidat présent.

Les décisions prises, c'est-à-dire les contenus des activités à rédiger, sous forme de grands titres, sont notifiées sur « le journal de suivi » du candidat.

Deuxième RDV collectif durée 3 heures

Je suis à l'écoute des questionnements des candidats, le groupe est aussi porteur de solutions : problème d'informatique, de compréhension de la commande, de découverte d'autres professions et pratiques ...

Nous reprenons le livret 2 et travaillons sur la commande globale, c'est-à-dire que nous prenons fiche par fiche ce livret et je détaille le contenu à développer pour chaque fiche :

La lettre de motivation (quand elle est exigée)

La fiche organisation il s'agit ici de développer les connaissances que le candidat possède de son environnement professionnel

La fiche emploi la description de son emploi, de ses tâches, de ses progressions et formations

Les fiches activités au nombre de 4 minimum

La bibliographie

Les annexes la pagination, la pertinence

Les livrets 2 proposés par l'éducation nationale sont différents de ceux proposés par le secteur social, il reste que la commande est la même : apporter la preuve de ses compétences et connaissances, en lien avec le référentiel du diplôme visé. Il est à préciser que le niveau du diplôme visé n'est pas en lien avec les diplômes anciennement acquis, un candidat pourra viser un BTS, par exemple, sans être titulaire d'un BAC.

Nous procédons à la lecture d'un écrit, la personne volontaire lit son écrit et les questions sont posées à la fin de la lecture. Cela permet de désamorcer les inquiétudes, les réticences, les questions posées permettent au candidat de peaufiner son écrit, d'être plus précis dans sa description et de retravailler « le pourquoi » de son action.

Troisième RDV individuel durée 2 heures

Le rendez-vous à ce point de l'avancée de l'accompagnement permet de reprendre les questions du candidat concernant le dossier (livret 2) pris dans son ensemble.

Les questions sont multiples elles viennent du candidat mais aussi de l'accompagnateur ce qui permet de retravailler les écrits en avançant progressivement dans la prise de conscience de l'importance du détail dans le texte narratif de l'activité.

Les questions de mise en pages abordées en groupe sont reprécisées dans cette rencontre, chaque personne assimile les consignes « à sa manière » et il s'avère presque toujours nécessaire de reprendre les consignes déjà indiquées.

Ce rendez-vous permet aussi de reprendre si nécessaire le choix des activités, en effet, le candidat a une compréhension plus « ouverte » de la commande qui lui est faite et après réflexion et recherche, sélectionne une (des) activités différentes de celles définies au départ mais toujours en adéquation avec le diplôme visé.

Nous travaillons aussi le langage professionnel, le candidat ne doit pas se rendre accessible à tous, il doit valoriser son savoir-faire, son savoir être mais aussi son « jargon professionnel ».

Je rédige à nouveau, en accord avec le candidat, les propositions nouvelles qui ont pu émerger lors de cet atelier de travail sur le journal de suivi.

Quatrième RDV collectif durée 3 heures

Les candidats ont avancé chacun à leur rythme, les questions se posent sur le classement, la structuration des informations répertoriées.

Des sous-groupes se forment et pour certains c'est l'occasion d'avoir 3 heures devant soi pour avancer dans leurs écrits.

Je vérifie auprès de chacun l'avancée du livret 2.

Je formule des propositions afin d'améliorer la présentation du dossier.

Pour ceux qui le souhaitent, je trouve intéressant qu'un ou deux membres du groupe lisent leurs écrits, cela permet d'une part une mise en situation, et, d'autre part une recherche de précisions au travers de questions simples qui s'avèrent toujours porteuses de sens.

Cinquième et sixième rendez-vous : préparation à l'oral de validation avec le jury durée 3 heures

Cinquième RDV en collectif

Je prépare les candidats à l'entretien avec le jury, je propose tout d'abord un travail sur la représentation de cette situation afin « de dédramatiser », de rendre plus visible cette séquence ; sous forme d'un brainstorming.

Cet atelier prépare à l'entretien avec le jury aux travers d'informations précises :

La connaissance du déroulement de l'entretien : les différentes étapes, les questions fréquemment posées ...

La connaissance du jury : sa composition, ses objectifs, ses attentes, quelle est sa méthode ?

La maîtrise du contenu de son intervention : se préparer, utiliser l'écoute et la reformulation, prendre du recul.

La gestion de ses émotions et de son intervention : être attentif au comportement verbal et non verbal, dire « je » et positiver.

L'entretien dure environ 45' lorsque le livret 2 est à soutenir dans son ensemble, le temps peut être réduit au vu du nombre de domaines de compétence à valider.

J'informe les candidats sur les documents obligatoires à présenter lors de la convocation :

Une pièce d'identité, la convocation, le livret 2 et le « pense-bête » que l'on préparera en commun, sous forme de trame de présentation.

Nous lisons ensemble la charte de déontologie des membres de jury VAE, étant moi-même membre de jury, j'explique les différentes étapes qui rythment l'organisation des jurys, ainsi que les implications du juré.

Je propose de rédiger un plan, un guide qui permettra au candidat de réaliser une présentation structurée et professionnelle.

Chaque candidat rédige son document, cela demande d'être précis et concis à la fois, la présentation ne doit pas durer plus de 10 minutes. Cette présentation qui démarre l'entretien peut ne pas avoir lieu : le jury, faute de temps, demandera au candidat de répondre aux questions sans autre préalable.

Sixième RDV en collectif : préparation à l'oral

Le deuxième rendez-vous nous permet de réaliser les jeux de rôle, en effet chaque candidat sera à tour de rôle un membre du jury et bien sûr le candidat en situation.

Le candidat s'entraîne à présenter son expérience professionnelle et bénévole, s'il y a lieu.

Ses formations quelles qu'elles soient sont valorisées, son emploi et la progression dans cet emploi, quel est son projet professionnel et le pourquoi du choix de la VAE. Il présente le contenu de son livret.

Le candidat répond aux questions « du jury improvisé » des échanges lors de précédents ateliers lui ont apporté quelques connaissances de la situation.

Nous repérons les points forts et les points à améliorer

La phase d'analyse après chaque jeu de rôle permet :

- De donner la parole aux participants : dans l'ordre « le candidat », « les jurys » les observateurs
- D'exploiter les éléments ressortis de façon à transmettre des conseils sur les points suivants :
- Le contenu de la présentation
- La durée
- Les aspects de communication verbale : la voix, l'intonation, le débit
- Les aspects de communication non verbale : la posture, regards, l'écoute

Je répète que le candidat n'est pas un élève mais un professionnel mis en situation d'échange avec d'autres professionnels et des formateurs durant l'entretien avec le jury. Il n'y aura pas de questions « pièges » les questions s'appuient sur son écrit et bien évidemment sur l'oral qu'il développe lors de l'échange.

Le suivi/conseil durée 4 heures durant tout l'accompagnement

Tout au long de l'accompagnement je réponds aux demandes de renseignements supplémentaires formulées par le candidat, par mail, courrier ou téléphone.

Je relis les différents écrits des candidats en formulant un questionnement permettant d'approfondir et de développer les mises en situation.

J'effectue un bilan : analyse des évolutions et des difficultés rencontrées, je peux ainsi proposer des préconisations pour la suite du parcours.

Dernière étape : Post-Validation

Le candidat a obtenu une validation partielle ou bien aucune validation :

4 heures de suivi sont proposées : 2 entretiens et un suivi par mail, courrier ou téléphone.

1^{er} et 2^{eme} entretien individuel 1H30 : le candidat fait le point, exprime ses ressentis quant au déroulement de l'entretien avec le jury, recherche avec l'accompagnateur les dispositifs à mettre en place afin de répondre aux préconisations du jury.

Il doit dans tous les cas représenter les domaines de compétences non acquis, toujours sous forme d'une description/analyse.

Suivi par mail, courrier ou téléphone 1H

